

Mon mémoire – Projet Parc des Dunes de Tadoussac

Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

6213-01-008



Je me présente, Guylaine Désilets, Tadoussacienne de vie et de cœur, résidente à temps plein depuis 1997.

C'est avant tout la nature et le sentiment de bien-être qui m'a fait aménager dans ce magnifique village après y avoir séjourné en vacances pour de longues semaines à plusieurs reprises entre 1994 et 1996.

Ce superbe village préservé, le Fjord majestueux, les dunes de sable apaisantes, ses montagnes, ce tout m'a attiré et m'a permis de conserver mon désir d'y demeurer pour toujours.

Les Dunes de sables et sa vue ont toujours été entre autres, pour moi un endroit de ressourcement, un lieu où je pouvais me rendre quand j'avais besoin d'être seule, de me retrouver, de prendre une décision ou de faire la paix avec un moment difficile de ma vie.

Ce lieu fait partie de mes plus beaux souvenirs, seule, avec ma famille, mon conjoint Tadoussacien « de souche », mon fils, mes amis-es. Que ce soit pour une balade de jour dans les bois, le lever du soleil, une marche jusqu'au belvédère pour y admirer la vue, juste m'asseoir sur le haut des dunes et m'y poser quelques heures, descendre les dunes en courant pour me jeter dans le fleuve, faire le parcours à partir des dunes par la plage jusqu'au village à marée basse, ou la nuit me poser pour regarder les étoiles et espérer une aurore boréale ou y dormir à la belle étoile. J'y amène aussi mes parents âgés, mon père peinant à marcher un long trajet, je peux l'y emmener en voiture et de là il voit les dunes et le fleuve qu'il chérit. Lorsque mes amis-es et ma famille se déplacent pour venir me voir, moi qui habite maintenant à plus de 450 km d'eux, je leur fais vivre et comprendre ce qui m'a attaché à Tadoussac. Toutes ces activités font parties de moi et de ma vie ici, le calme de l'endroit et sa beauté.



Le projet du Parc des Dunes

Ce projet est un projet d'envergure pour Tadoussac, ces citoyens, citoyennes et influencera assurément la vie de ses habitants-es dont je fais partie, le territoire dont nous jouissons et les activités que nous exerçons, et pour certains-es les exerçants depuis des générations en seront possiblement impactés ce qui implique que le projet nous touche au cœur.

Le Parc National des Dunes de Tadoussac, s'il est créé, sera le troisième parc sur le territoire du village Tadoussac, petite municipalité d'environ 800 personnes de superficie 52.73 km². Le Parc des Dunes aura une superficie de plus de 12% du territoire avec ses 6.8 km², il est donc important de comprendre l'impact que cela peut avoir sur notre population et notre vie afin d'*ajuster le projet en conséquence* considérant que le Parc du Fjord du Saguenay et le Parc du Saguenay St-Laurent y sont aussi présents.

Les dunes de sables c'est un peu notre cour arrière.

Je suis fortement pour la protection du territoire, la préservation de sa beauté et je crois que pour ce faire, un parc est une très bonne option mais il faut l'adapter à la réalité citoyenne de mon petit village qui vivra avec trois parcs et leurs impacts sur nos vies de tous les jours.

Ici, nous n'avons pas à moins de 125Km, de salle de cinéma, de spa, de musée qui diversifie ses expositions, des centre-d'achats où aller « chiller », de salles de théâtre. Ici nos activités sont dans la nature, de par la nature, seuls ou en groupes, nous marchons, cueillons champignons et mouk, pêchons morue, nous nous baladons en forêt, profitons d'un feu de joie sur les dunes, et je dis bien « joie », nous observons les oiseaux et les baleines, la majorité de nos activités, notre petit bonheur est dans la nature. Les dunes sont parties prenantes de ses activités.



Dunes vues du belvédère

Mes préoccupations et mes idées, ouverture sur des solutions

Certains des projets pour le Parc des Dunes de Tadoussac me sont très préoccupants.

Le camping projeté de 90 places dont 15 places de « van life »

Plusieurs raisons me poussent à rejeter haut et fort cette option. J'ai fait énormément de camping dans ma vie et j'ai vu malheureusement toutes sortes de choses et de gens s'y adonner.

Considérant que trois parcs, au Québec, ne possèdent pas de camping, l'option d'éliminer cet option est donc possible considérant que ce serait aussi l'un des plus petits parcs au Québec. Je suis contre ce projet de camping inclut dans les prévisions du Parc des Dunes de Tadoussac.

Les points négatifs du camping prévu :

Les rue du village sont étroites et déjà difficiles de circulation actuellement en saison touristique et la municipalité a même fermé la rue Bord De L'eau au VR à cet effet.

Lors de la période de questions du BAPE, les intervenants officiels ont dit qu'une route serait créer afin de limiter l'accès par le village et ils ont même dit qu'ils pouvaient influencer Google itinéraire pour que les gens soient dirigés par le bon accès mais sachez qu'en grande partie nos touristes sont de l'extérieure du Québec et que leurs véhicules de location sont munis de leur propres GPS et que ces GPS ne sont pas affiliés à Google. En exemple, les VR se retrouvent un malencontreusement au bout de ma rue résidentielle après que les GPS les aient menés là pour aller à la plage et il essaie de s'en extirper avec difficulté dû à la grandeur de leur véhicule et au cul-de-sac. Aussi des clients d'Hébergements touristiques se retrouvent dans les rues (rue Des Érables et autres de ce quartier) en croyant qu'ils pourront accéder aux villages ou à leur hébergement par-là, influencer par les indications de leur GPS ce qui les « les projetterait au-dessus de la coulée » et ils se retrouvent dans une autre rue cul-de-sac au pied du vide. Ces exemples ne sont pas isolés, j'en ai été témoin plusieurs fois, aussi des touristes m'ont raconté leurs mésaventures.

À Tadoussac, nous avons eu par le passé plusieurs expériences avec les VR et van qui s'installaient sur les dunes y laissant leurs déchets et certains y ont même vidés leur fausse sceptique, rien ne nous assure que cela ne se répètera pas dans le Parc, la surveillance sera sporadique.

Les véhicules motorisés et les véhicules de « van life » sont des campeurs qui arrivent avec tous leurs besoins (nourritures, etc.), et nous laissent en général leurs déchets (incluant les déchets humains). L'apport est très faible ou nul pour les commerçants et les gens du village.

Les lieux d'hébergements de camping apportent sont lots de déchets et les touristes ne réalisent pas ou peu le risque encouru considérant la population d'ours à Tadoussac qui recherchent nourriture, fruits et autres, les déchets, odeurs de nourritures ne feraient que les attirés. Nous avons la visite des ours dans le village tous les ans dans nos jardins pour manger les fruits des

arbres, on ne pourra empêcher la visite des ours à la tombée de la nuit si un arbuste fruitier, des petits fruits ou des déchets se trouvent près du camping.

Le camping sera aussi très près, trop près du secteur résidentiel à proximité et enlèvera la qualité de vie et la tranquillité aux résidents et résidentes de ce quartier. Un quartier paisible loin de l'agitation du tourisme.

Considérant la grandeur prévue du Parc de 6.8 km², qui est l'un des plus petits parcs du Québec, considérant une grande offre touristique d'hébergement déjà existante à Tadoussac et dans les villages environnants, un camping n'est pas nécessaire et nuirait à la tranquillité existante des dunes et dénaturerait l'endroit.

La taille, le nombre d'emplacement beaucoup trop élevé, le type de camping (VR, Van life, Prêt à camper et leurs inconvénients), les feux de camp, les déchets et l'endroit où il est proposé rebute beaucoup de résidents-es et j'en fait totalement partie. Je ne vois aucun intérêt positif à ériger un camping aux dunes.

Un camping apporte son lot de pollution et ça fait partie de mes craintes.

Pollution de l'air :

La fumée des feux de camp, 76 prévues (60 places de camping, 15 prêt-à-camper et un feu commun pour les « van life » entraînera assurément de la pollution par la fumée aux dunes et dans les environs.

Considérant la proximité du camping des résidences et la nuisance encourue, considérant l'importance de la migration des oiseaux à Tadoussac qui est le couloir migratoire de maintes espèces, considérant le travail de recherche de l'OTT, considérant l'accent mis sur l'importance de la préservation dans un parc national, je considère que la fumée des multiples feux de camp et de ses particules exacerberaient le risque de l'impact sur les oiseaux et devrait être d'une importance suffisante pour interdire les feux de camp multiples reliés à un camping. Les intervenants officiels de la séance du mois d'avril 2024 du PAPE proposaient une possible étude sur l'impact par la suite lorsque les feux de camp seraient en marche, on sait le temps que prend une étude et l'impact sur les oiseaux sera déjà bien avancer avant qu'on ait le résultat donc s'abstenir serait la seule solution envisageable.

Pollution par le bruit :

Les véhicules récréatifs sont plus bruyants entres autres choses, certains sont en plus dotés de climatisation bruyante. Nous y perdrons le silence et le calme des Dunes.

Pollution lumineuse :

Les dunes de sable sont un endroit de prédilection pour voir le ciel, sa beauté et ses étoiles, d'ailleurs le projet incitera les gens à en profiter. Le camping et les véhicules récréatifs créeront de la pollution lumineuse par leur mode de vie, Le secteur des dunes étant l'endroit étoilé le plus magnifique de Tadoussac.

Et j'ajouterai que je souhaite que les installations du possible Parc, soient fait en fonction d'éviter à tout prix la pollution lumineuse par son éclairage.

Des toilettes accessibles en tout temps

Il serait tellement important que les accès aux toilettes pour tous et toutes soient accessibles 24 heures sur 24 afin que même en regardant les étoiles, la nécessité de se soulager ne se fasse pas derrière un arbre en laissant déchets humains et papiers derrière soi. Des toilettes ont été prévues dans le projet mais les détails quant à son accessibilité n'ont pas été mentionné.

Les Risques de feux de forêt



Photo de feux de forêt à Tadoussac 15 mai 2023

Les feux de camp du camping prévu ne m'enchantent guère, en fait je suis absolument contre cette option envisagée.

Les changements climatiques augmentant les risques de feux de forêt et une partie de ces feux de forêts étant accidentellement allumés par des individus, le risque en serait multiplié.

Considérant le risque de plus en plus élevé de feux de forêt dû aux changements climatiques, considérant l'impact des feux de forêt sur notre village et ses habitants-tes et ses commerces, considérant qu'en multipliant les sites de feu de camp cela exacerbe le risque, considérants que le vent et ses rafales non prévus font partis de notre météo tadoussacienne, considérant que le risque étant réel tenant compte que Tadoussac a vécu deux feux de forêt accidentels qui ont fait rage nécessitant la SOPFEU (en août 2021 et en mai 2023), considérant la crainte et le stress que cela a engendré aux habitants et aux commerçants dans notre petit village entourés de forêt, je demande expressément que le projet de feux de camps multiples soient retirés du projet.

Un seul feu de camp devrait être aménagés sur le haut des dunes, face au fleuve, ma proposition à ce sujet suivra plus bas.

Les responsables du Parc ne devraient pas se contenter de mettre des grilles pare-feu comme ils l'ont proposé lors de la séance du BAPE d'avril 2024, ceci n'étant pas suffisant pour notre réalité près des forêts ou dans un camping.

Dans le même ordre d'idée, pour éviter tout risque supplémentaire d'incendies accidentelles, l'interdiction de cigarettes ou autres devraient aller de soi.



Intervention de la SOPFEU, Tadoussac 2023

Eau de l'Aqueduc de Tadoussac

Le projet utilisant plus d'eau de notre aqueduc m'inquiète considérablement. L'eau n'étant pas une ressource inépuisable à Tadoussac puisque nous avons que deux sources d'eau, Le Lac de l'Aqueduc et un puit artésien.

Il fût un hiver où le village a manqué d'eau. La municipalité a dû intervenir et mettre la prise d'eau du lac plus profonde et a aussi fait creuser le puit artésien, pour éviter que ça se reproduise. N'oublions pas qu'ici l'eau du fleuve est salé.

Considérant l'eau nécessaire pour le bon fonctionnement du Parc, considérant que nous avons seulement deux sources d'eau à Tadoussac étant le lac de l'Aqueduc situé en haut de la montagne au bout de la rue Des Érables et un puit artésien cherchant sa source à 54 mètres dans le sol sur la rue Joseph-Hovington. Considérant que le gouvernement gère et limite la quantité d'eau prélevé du puit artésien pour sauvegarder la nappe phréatique, considérant les restrictions demandées par la municipalité pour préserver l'eau du village, considérant que selon la quantité d'eau prélevé, nous villageois, pouvons être, selon le moment de l'année, alimenté en eau provenant du lac (eau « considéré » claire) ou provenant du puit artésien (eau presque bleu de sa pureté), considérant la difficulté de la municipalité à nous fournir de l'eau d'une couleur acceptable tout au long de l'année.



Après la saison touristique, eau de bain chez moi en novembre 2021

Considérant que plusieurs fois dans le passé les résidents-es dont moi-même se sont plaints des problèmes d'eau devenu d'un jaune foncé, considérant les explications que j'ai eu par la municipalité après « les problèmes » répétitifs de couleur intense de l'eau dans mes robinets menant à aucune solution, il serait impératif que des citernes de récupération d'eau de pluie soient installées pour les besoins d'eau du Parc pour ne pas nuire encore plus à la qualité de l'eau des résidents-es de Tadoussac.



Après la saison touristique, eau de bain chez moi en novembre 2022

La piste cyclable prévue

La piste cyclable prévu le long de la 138 qui ensuite passerait sur la nouvelle route asphalté menant au Parc serait beaucoup plus utile et utilisé en la faisant passer dans le village de Tadoussac, ce qui permettrait aux villageois-ses et aux touristes résidants dans le village d'en profiter aussi lorsqu'ils se dirigeraient vers le parc des Dunes, cette piste est attendu par les villageois-ses depuis des années autant pour la qualité de cette activité physique que pour la sécurité des cyclistes petits et grands considérant la circulation touristique. Considérant que le parc participera à la problématique par l'augmentation du tourisme cette apport serait profitable pour tous et toutes.

Location de Vélo

Pour ce qui est de la location de vélo prévu au Parc, Vélo Ego était un commerce du Village très apprécié depuis des années, il se retire, cette année du moins, dû au manque de soutien financier entre autres, il serait judicieux qu'il soit contacté pour le commerce prévu de location de vélo.

Patrimoine et traditions des Tadoussaciens, tadoussaciennes

Plusieurs habitudes et activités traditionnelles sont bien ancrés dans la vie des tadoussaciens et tadoussaciennes. Plusieurs de ces activités semblent mis en péril par la venue du Parc des Dunes de Tadoussac, je crois que des assouplissements s'imposent pour arriver à l'acceptation de ce projet par les citoyennes et citoyens de Tadoussac.

Parcours à marée basse entre les Dunes et la plage de la Baie de Tadoussac

Faisant parties des activités traditionnelles et appréciées, il y a le parcours des villageois-ses avec leur famille et/ou leurs amis-es qui descendent les dunes de Tadoussac et ensuite longent le bord de l'eau à marée basse jusqu'à la plage de la Baie de Tadoussac. Balade de plusieurs kilomètres dont j'ai fait l'expérience dès mon arrivée à Tadoussac, il y a plus de 25 ans et à plusieurs reprises par la suite.

Avec la création du Parc, il serait interdit aux non-villageois-ses « de passer ou traverser » sans payer, nous a-t-on dit lors du BAPE du mois d'avril 2024, pour se rendre en bas des dunes ce qui nous permet de se rendre au début du parcours. Mon fils a grandi ici, il vit maintenant ailleurs dû à son travail (ce qui est souvent le cas des enfants qui ont grandi ici) mais son attachement est toujours le même pour Tadoussac et il ne pourra plus faire cette activité avec moi sans déboursier les frais d'entrée et c'est la problématique de plusieurs familles. Ce n'est que pour passer! Pourtant les voitures, elles, pourront traverser le parc sans payés nous a-t-on dit lors de l'assemblée du BAPE. Je crois qu'une adaptation s'impose. Il faut trouver une solution!

Solution : Je propose que deux passes de traversée « sans nom » soient remises pour chaque habitation et qu'elles soient valides si les personnes sont accompagnées d'un résident ou d'une résidente. Cette « passe » serait seulement pour traverser à pied le Parc et non pas pour s'arrêter quelque part.

La cueillette des « mouk », les myes, pour nous ici ce sont les mouks



Mouks dans un contenant lors de la cueillette !

La cueillette des mouks se fait le printemps, normalement se termine vers le 5 du mois de mai. Cette activité fait partie pour les villageois-ses du patrimoine immatériel de Tadoussac. Les cueilleurs de mouk du village initient leurs enfants à la cueillette familiales, j'ai la chance d'en manger tous les ans grâce à mon beau-frère qui pratique ce savoir qui se transmet de génération en génération. En résumé, pour ce faire, il faut apporter de grandes chaudières et ses pelles. On doit rechercher les indices que des mouks sont présentes à un endroit, on creuse le sable avec une pelle pour en trouver, on met les mouks dans les chaudières avec de l'eau de mer pour les conserver et c'est avec un véhicule qu'on doit rapporter les chaudières à la maison à cause du poids de l'eau et des mouks dans la chaudière!



Un tadoussacien à la recherche de bonnes Mouks !

La pêche aux mouks ne sera pas interdites dû à son emplacement hors Parc de Dunes de Tadoussac mais il n'y aura plus aucune façon de rapporter le produit de la cueillette dû à l'interdiction de passage de véhicules.

Considérant les « Ateliers d'échanges » lors de l'élaboration du concept d'aménagement que le ministère a tenu entre 2020 et 2023 avec les Tadoussaciens et Tadoussaciennes, considérant qu'un des point cité dans le document d'information du Ministère au chapitre 4.4.1 Ateliers d'échanges, est de « permettre un

accès à la caye à Edgar pour la collecte des myes communes, considérant qu'il est écrit que « ces échangeurs ont guidés la conception des aménagements du projet du Parc », il est donc naturelle que les cueilleurs de mouks (myes) de Tadoussac s'attendent et est le droit de passer en véhicule sur le sentier d'accès de la Caye d'Edgar, pour leur permettre la cueillette, pendant la courte période du temps de la cueillette des mouks.

Le ski sur sable, activité unique a été retiré, ne perpétuez pas le retrait de nos traditions.

Solution : Un permis de passage au sentier de la Caye à Edgar pour le véhicule pendant cette courte période pourrait être émis que pour le transport pour l'aller et le retour de la pêche aux mouks et ce, sur demande par un ou une résidente afin que cette tradition, ce patrimoine immatériel, ne se perde pas dans ce lieu de pêche qu'est la « Caye à Edgar » dans notre village.



Pour en profiter plus qu'une seule journée, empotage des mouks !

Nos feux de camp, rassemblement social aux dunes

Comme résumé plus hauts, les villageois se rassemblent par groupe à certains moments aux dunes de sable pour se réunir autour d'un feu de camp, quelquefois avec une guitare, quelquefois à la pleine lune ou pour simplement en profiter pour socialiser et vivre un beau moment ensemble.

Solution : Cette activité pourrait être perpétuée en aménageant un site de feux sur le haut des premières dunes face au fleuve sur le lot 4 703 835 face à la Baie du Moulin Baude, de façon très sécuritaire loin de la forêt, ce qui pourrait être autant être utilisé par les résidents de Tadoussac et les visiteurs, ce qui créerait un endroit sécuritaire, de rencontre et de beaux moments partagés, garderait intact une tradition tadoussacienne et qui contrairement aux multiples, voir 76 feux de camp d'un camping, limiteraient la pollution et le danger des feux de forêt.

Le stationnement des dunes

Questionnement ?? : De souvenirs et ayant assistée aux séances du BAPE en présentiel en majorité sinon en vidéo, aucun tarif pour le stationnement n'a été mentionné, j'imagine qu'il est inclus dans le tarif du

droit d'entrée du Parc et que les résidents et résidentes de Tadoussac qui ont, par la générosité de Monsieur Molson, le droit d'y aller gratuitement, n'auront pas à déboursier pour le parking.

Sachant que la navette prévue ne sera pas là à l'année, il serait terrible, considérant que tous et toutes n'ont pas la capacité, que la seule façon de profiter de notre droit d'accès serait de marcher 6 km parce que nous n'avons pas d'accès au stationnement !!!!

Un stationnement supplémentaire pour le camping est dans le projet présenté, comme je suis contre ce camping, il va de soi qu'un stationnement supplémentaire qui enlève encore plus du territoire sur le lieu naturel est pour moi impensable. Toute la partie entre la Caye à Edgar et le Chemin du Moulin-à-Baude ne devrait pas faire partie des lieux de « service » mais devrait être un des lieux « d'ambiance » qui selon la définition du Ministère, est voué à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager et caractérisée par un aménagement favorisant son accessibilité considérant que cette section est déjà utilisée par les villageois-ses pour profiter de l'endroit exceptionnel.

Le Stationnement principal de 250 place (125 déjà en place et 125 prévues est suffisant considérant la navette qui est prévue dans le projet qui devrait éliminer une bonne partie de gens qui se rendrait au Parc en voiture. Il ne faudrait pas oublier de réserver des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduites.

Les Déchets et objets recyclables

Le Parc augmenterait la possibilité que les touristes ou résidents laissent des déchets sur place dû à l'augmentation des touristes, que ce soient de la nourriture ou autres. Pour ce qui est des déchets à jeter dans les poubelles et bacs de recyclage. Je souhaite très fortement que les installations seront en quantité suffisantes, déposés à plusieurs endroits stratégiques ainsi que sur les sentiers et très régulièrement vidés avec des fermeture anti-ours et raton-Laveurs afin d'éviter les déchets volants aux vents et étendus par les animaux sauvages vivants à proximité.

Personnes à mobilité réduite

Malheureusement si un Parc tel que présenté voit le jour, les personnes à mobilité réduites du village et d'ailleurs qui avait la chance de voir la beauté des dunes et de son point de vue, n'auront plus la possibilité d'y aller en voiture dû à la modification du trajet de la route et cela les empêchera d'en profiter comme auparavant.



Il serait important d'offrir gratuitement le prêt de plusieurs chaises roulantes pour que les personnes à mobilité réduite puissent circuler sur la promenade de bois longeant les dunes ou sur d'autres trottoirs de bois prévus à cette fin. Il serait judicieux de créer un trottoir de bois s'avancant perpendiculairement à la promenade vers le fleuve avec un espace, tout au bout, un espace toujours en bois, qui permettrait aux personnes à mobilité réduite de s'avancer pour mieux profiter de la vue et du paysage exceptionnel des dunes et du fleuve se rejoignant.

Les personnes âgées à mobilité réduite non pas nécessairement de chaise roulante à leur disposition car dans leur vie de tous les jours elles ne sont pas nécessaires mais un parcours plus long de marche peut les invalider totalement et les empêcher de jouir de la beauté des Dunes, ceci profiterait autant pour les personnes de Tadoussac que pour les touristes.

L'électricité aux Dunes

Des fils électriques seront ou sont nécessaires pour apporter l'électricité sur le lieu des Dunes de sable. Pour garder la beauté du paysage unique et pour l'embellir, il serait important de prévoir l'enfouissement de tous les fils électriques sur ce territoire.



Les points négatifs d'un Parc des Dunes de Tadoussac

Le camping prévu apportant des nuisances au quartier à proximité

Les VR et Van

Le risque accru des feux de forêt de par les multiples (76) feux de camps du camping prévue

L'augmentation de l'utilisation de l'eau de l'aqueduc du village qui pose déjà problème

La nuisance ou l'arrêt de nos traditions, activités et notre patrimoine qui sont liés à la nature

Exemples :

- Balade à pied entre le bas des dunes et la baie de Tadoussac avec famille et amis
- Cueillettes des mouks incluant la récupération de la cueillette
- Feu de joie aux Dunes

Le manque d'accès aux personnes âgées et à mobilité réduite

La pollution lumineuse, pollution par le bruit, pollution de l'air par la fumée des multiples feux de camps

La piste cyclable qui n'a pas été prévu pour l'utilité des gens et touristes du cœur du village

Les points positifs d'un Parc Des Dunes de Tadoussac

La protection si importante pour que ce territoire soit protégé et entretenu au fil du temps pour nous et les générations futures et ce, en gardant un accès humain à ce magnifique lieu.

La mise à niveau de la Maison des Dunes. Elle en a grandement besoin.

L'agrandissement de la Maison des Dunes pour les travaux et interprétations de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OTT).

Des toilettes accessibles pour tous afin que cesse les déchets humains dans tous les recoins (24h/24H)

L'Amphithéâtre extérieure qui sera accessible pour le Festival de la Chanson de Tadoussac et autres activités (espérons aussi pour le yoga, Gi Cong, etc.)

Les sentiers aménagés et entretenues.

L'interprétation des fours à chaux

Les travaux pour empêcher l'affaissement des Dunes de Tadoussac.

La piste cyclable si elle traverse le cœur du village!

La prise en charge financière des travaux, améliorations et entretien par le gouvernement.

La construction de coopérative d'hébergements, en collaboration avec la municipalité, pour les employés du Parc des Dunes et pour les employés du village de Tadoussac prévu sur le lot 5 174 504, avec possibilité d'inclure des logements supplémentaires pour tous, considérant le manque de logement pour des résidents à l'année étant flagrant à Tadoussac, considérant les maisons et logements habités par des employés ce serait un début de solution. Espérant que ce projet sera mis en branle très rapidement!

L'instauration d'un « Bus Navette » en collaboration avec la municipalité qui aidera au transport des gens de Tadoussac et des touristes qui je l'espère parcourra les rues principales du village comme le Tadou-Bus en se rendra du village au Dunes ce qui évitera probablement de la circulation supplémentaire et des voitures stationnées dans nos stationnements privées sans autorisation.



Le mot de la fin

En terminant ma plus grande crainte, c'est que le processus crée des divisions et rancunes à long termes entre les villageois et villageoises, dans un si petit village, rassemblant des anciens, des natifs, des nouveaux et des gens arrivées d'ailleurs tout comme moi mais bien ancrés. Tous et toutes croient avoir raison en partie du moins, une action qui touche le cœur et la vie des gens, des diversités d'opinions, des mots (maux) mal nommés, des blessures peuvent s'imprégnés pour longtemps.

Je souhaite de tout mon cœur et j'espère que le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre le Changement Climatique, de la Faune et des Parcs verra l'humain derrière ces dunes, campés dans ce magnifique village qu'est Tadoussac et qu'ils ajusteront le Parc pour que « notre cour arrière » soient encore accessibles pour nous et les générations tadoussaciennes futures dans la tradition de nos habitudes de vie.



Que la meilleure option respectueuse soit...